

Faire une pause pendant ses études, c'est possible?

Faire un pas de côté
Enrichir son CV



Faire une pause pendant ses études c'est possible ... ça peut même être très utile et très bénéfique !



Une étape indispensable : faire le point sur toutes vos questions et idées reçues... pour vous repérer, saisir les possibles et envisager un plan d'action.

Décidez de votre statut pendant cette année de pause !

Une année de césure (statut étudiant) ou une année sabbatique (hors statut étudiant) ?

→ Ce diaporama, vous aidera à différencier les logiques de ces deux statuts

Retrouver les replays des conférences et soirées Ouvrez l'œil
en suivant [ce lien](#) (Prose UGA)



Faire une pause : point de vocabulaire

Différent d'un programme d'échange universitaire



Césure à l'université

- › POSTULER et être ACCEPTÉ dans la formation N+1 > Votre place y est réservée
- › **Maintien statut étudiant** et les avantages associés
- › Possibilité d'un maintien de bourse sous conditions
- › Respect d'un calendrier pour la demande de césure

Implique d'avoir été admis en année N+1

Et de faire une demande de césure

Possibilité d'un refus

« Sabbatique » hors université

- › **Perte du statut étudiant** mais éligible à d'autres statuts
- › N'empêche pas une reprise d'étude l'année suivante... mais il faudra alors candidater via Parcoursup, e-candidat, Mon Master...

Moins contraint mais plus de vigilance sur les calendriers de poursuite d'étude et perte d'accès à certaines ressources universitaires

↪ Dans tous les cas : ↪

- › **1 question : garder ou non le statut étudiant ?**
- › **C'est l'occasion de vivre une parenthèse riche et valorisante...**
- › **C'est vous qui pilotez !**

Pourquoi faire une pause dans mes études ?

Besoin de...

**APPRENDRE
AUTREMENT**

**RÉFLÉCHIR À MON
ORIENTATION
REBONDIR**

**EXPLORER
LE MONDE
PROFESSIONNEL**

**ENRICHIR MON
PARCOURS**

VIVRE DES EXPÉRIENCES

**(ME)
DÉCOUVRIR**

**DÉVELOPPER
DE
L'AUTONOMIE**

Des freins ?



Si je quitte la fac, je ne pourrai pas y retourner...

NON ! Ce n'est pas renoncer à ses études mais s'accorder un temps pour vivre ses expériences. Attention au-delà de 2 ans de pause vous basculez en statut formation continue.

J'aurai un trou dans mon CV !

Au contraire ! cette parenthèse est riche d'expériences, qui bien valorisées vous apporteront une plus value dans votre parcours de formation et professionnel

Pas sûr que je sois suffisamment autonome !

Des dispositifs et structures vous accompagnent et peuvent vous financer : service civique, corps européen de solidarité, Missions Locales...

Je ne pourrai pas convaincre ma famille.

Il sera nécessaire de travailler le contenu et la forme que prendra cette année de pause. Plus elle sera réfléchie, structurée plus vous les embarquerez !

Le point de vue d'un recruteur

« Avoir fait une période de césure est un atout »

« Tout dépend de ce que les candidats font de cette année-là. Mais dans tous les cas, il ne faut surtout pas essayer de la cacher »

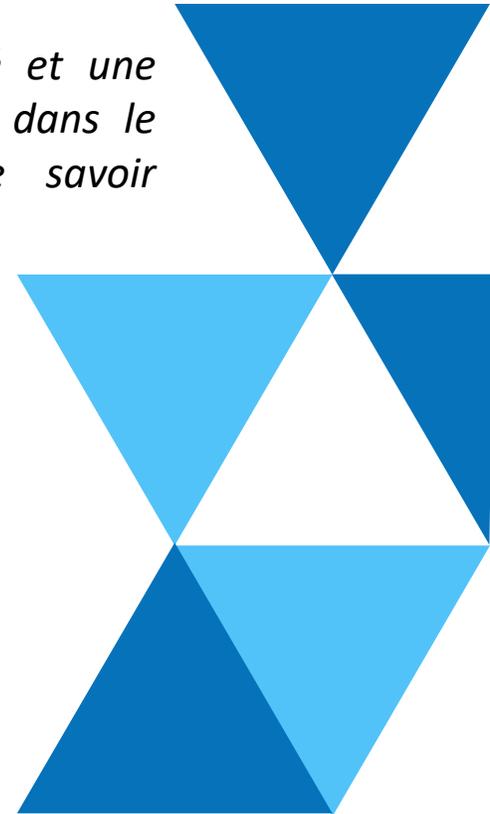
« Ça démontre d'une curiosité, d'un certain courage même, d'oser partir vers l'inconnu, en particulier si c'est à l'étranger »

« Le recruteur va forcément poser des questions sur cette période, ce qu'elle a apporté au candidat »

Cette expérience apporte *« de la maturité et une certaine ouverture d'esprit. C'est important dans le monde de l'entreprise d'être ouvert, de savoir s'adapter »*.

« Aujourd'hui on a le droit de se tromper sur son orientation, c'est mieux accepté. C'est intéressant les profils qui se remettent en question et savent rebondir »

**Interview de Yann AMAT, professionnel des ressources humaines,
extrait du journal le « Sud-Ouest »**



Faire une pause dans ses études = expérience riche et valorisable !

Ce qu'un recruteur et/ou un responsable de formation voit...

- *Vous êtes courageuse.x d'oser aller vers l'inconnu*
- *Vous êtes curieuse.x et vous savez vous adapter*
- *Vous avez développé des connaissances du monde de l'entreprise*
- *Vous avez acquis de la maturité et une certaine ouverture d'esprit*
- *Vous savez travailler en équipe, dans différents contextes*
- *Vous savez vous remettre en question et rebondir*
- *Vous avez développé une citoyenneté active*
- *Vous avez mis pratique des connaissances acquises dans votre formation*
- *Vous aimez prendre des initiatives, et vous savez respecter des procédures administratives*
- *Vous savez évoluer dans un contexte international, vous pratiquez des langues étrangères*
-



« Le recruteur va forcément poser des questions sur cette période, ce qu'elle a apporté au candidat... »



ESPACE ORIENTATION INSERTION PROFESSIONNELLE

Référentes sur les projets césure :
Anne GINIER-GILLET et Murielle FRANVILLE

En autonomie

Consultez nos guides :



- › Disponibles à l'Espace OIP
- › Téléchargeables sur [Prose](#)

En petits groupes

Participez à nos ateliers



Animés par des professionnels

- › CV
- › Lettre de motivation
- › L'entretien : se préparer // Une simulation pour s'entraîner ...

Infos et Inscription sur :



En individuel

Faites relire vos candidatures

UGA
ESPACE
ORIENTATION
INSERTION
PROFESSIONNELLE



Permanences sans rendez-vous :

ORIENTATION :

> Lundi à jeudi : de 9h à 12h30 // 13h30 à 17h

INSERTION PROFESSIONNELLE :

> Lundi à jeudi : de 13h30 à 17h



Bâtiment Pierre-Mendès-France (1^{er} étage)
640 rue des Universités
38400 Saint-Martin-d'Hères

Et pour aller plus loin :

✓ Vous privilégiez l'année de césure ?

→ Téléchargez les documents utiles sur [la page Césure UGA](#)

Et

→ Lisez attentivement le diaporama [« La césure en 10 diapositives »](#)

✓ Quelque soit le statut choisi pendant cette pause, pour construire votre projet

→ Consultez le diaporama [« Des idées d'expériences à vivre](#)

→ pendant la césure ou l'année sabbatique »

